

Brèves d'Afrique du Sud – Covid-19

Faits saillants – Période du 4 au 12 avril 2020

Brèves sectorielles :

Le groupe Eskom indique qu'il ne fera pas appel à une nouvelle aide de l'Etat en 2020 ;

Eskom reporte l'échéance de l'appel d'offres STPP ;

Comair annule son projet d'acquisition des activités de Star Air ;

Icasa libère temporairement des fréquences pour les opérateurs de téléphonie pour faire face à la forte progression de la demande de services haut débit ;

Le Department of Trade and Industry lance une consultation pour la fabrication locale de respirateurs artificiels (projet National Ventilator) ;

Le secteur automobile en Afrique du Sud au service de la lutte contre le Covid-19.

Brèves agricoles

Les exportations de vin à nouveau autorisées ;

L'activité des épiceries informelles autorisée.

Brèves environnement / climat

'No more secrecy,' says Creecy, ordering disclosure of climate gas records from SA's Big Polluters ;

Killing the Holy Ghost: Inside the R145bn plan that would destroy the Limpopo River ;

#EarthCrimes – The dirty white elephant, Part Four: Caution, environmental hazard ;

Minister Barbara Creecy leads distribution of interim relief food parcels to waste pickers in Gauteng.

Situation générale en Afrique du Sud

Au 12 avril 2020, le bilan est de 2173 cas détectés et de 25 morts. Le gouvernement sud-africain, qui avait annoncé un confinement jusqu'au 16 avril, a décidé de prolonger cette période de 15 jours.

Entre le 8 et le 11 avril, quatre vols spéciaux affrétés par la compagnie KLM ont permis à 200 français de regagner le territoire national.

Brèves sectorielles

Le groupe Eskom indique qu'il ne fera pas appel à une nouvelle aide de l'Etat en 2020

Lors d'une conférence avec les investisseurs, le CEO d'Eskom, Andre de Ruyter, et son CFO, Calib Cassima, ont indiqué que la compagnie nationale n'aurait pas besoin de faire appel de nouveau au gouvernement pour les 89 Mds ZAR que la compagnie doit trouver en 2020, malgré la crise du COVID-19 qui entraîne une baisse des recettes du groupe de 3 Mds ZAR/mois (réduction des ventes et difficultés de paiements de ses clients).

En effet, outre les 56 Mds ZAR déjà promis par le gouvernement, Eskom devrait engager un programme de départs volontaires et de réduction des coûts opérationnels pour y parvenir. Ils ont également indiqué que la société pouvait résister quelques semaines de plus à la période de confinement actuel.

La baisse de la demande d'électricité en raison de la fermeture des mines et des industries a permis à Eskom d'accroître son programme de maintenance à court terme (sur 9 500 MW contre 4 000 MW initialement envisagés). En revanche,

les unités de production nécessitant une maintenance plus lourde devront attendre la levée du confinement. Eskom a également donné l'assurance qu'il n'y aurait pas de délestage pendant cette période, mais il faudra s'attendre à de nouveaux délestages une fois celle-ci terminée, en particulier pendant les mois d'hiver.

*Source : <https://www.businesslive.co.za/bd/national/2020-04-05-lockdown-to-hit-eskoms-revenue-by-r3bn/>
<https://ewn.co.za/2020/04/08/eskom-tells-investors-it-doesn-t-need-to-approach-govt-for-help-for-now>*

Eskom reporte l'échéance de l'appel d'offres STPPP

En raison de la crise du coronavirus et de la période de confinement, Eskom a décidé de repousser au 11 mai l'échéance de son appel d'offres, lancé le 23 mars dernier, pour le programme d'achat d'électricité à court terme (« Short-Term Power Purchase Programme » –STPPP). Par ce programme, Eskom compte s'adresser à des entités sud-africaines ou régionales capables de lui fournir de l'électricité à court terme à un prix abordable, afin de réduire le déficit qui s'était accumulé par la production insatisfaisante de ses nouvelles centrales au charbon et la maintenance déficiente de son parc de centrales au charbon.

Avant la pandémie, Eskom estimait que ce déficit de capacité pouvait être de l'ordre de 5 000 MW pour les 18 mois à venir, alors que la compagnie devait commencer à engager son programme de maintenance à long terme. Eskom est en train de réviser l'impact potentiel de la pandémie sur le niveau de la demande une fois le confinement terminé, alors que la demande a baissé de 9 000 MW depuis la mise en place du confinement le 26 mars dernier.

Ce programme STPPP avait été interrompu en 2017 après une période de stabilité du système électrique sud-africain et lorsqu'il était apparu que le régulateur National Energy Regulator of South Africa (Nersa) ne permettrait pas à Eskom de recouvrir tous les coûts par le mécanisme de compte de compensation réglementaire.

Avant sa suspension, Eskom avait été en mesure de s'assurer 825 MW de capacités supplémentaires sous ce programme STPPP, l'essentiel provenant de compagnies comme Sasol, la centrale électrique de Kelvin, des producteurs de cogénération industriels et des fournisseurs étrangers (107,5 MW de la centrale au gaz d'Aggreko à Ressano Garcia au Mozambique par exemple).

Malgré le risque de recouvrement des coûts, Eskom a néanmoins décidé de raviver ce programme en raison des perspectives durables de déficit d'électricité et vise donc à sécuriser environ 150 MW selon ce mécanisme.

Etant donné le besoin à court terme en énergie, les soumissionnaires devront démontrer leur capacité à fournir l'électricité demandée avant le 31 décembre 2020, pour une période maximale de 36 mois, aucun accord d'achat d'électricité ne pouvant dépasser la date-limite du 31 décembre 2023. Les contrats ne devraient pas être conclus avant la mi-juin au plus tôt.

A noter qu'Eskom ne passera contrat qu'avec des opérateurs ayant des capacités de production supérieures à 5 MW et définies comme capacités inutilisées (pour ne pas détourner des capacités). Par ailleurs, ils ne seront pas empêchés de présenter des offres dans un autre processus d'approvisionnement similaire (y compris le programme initié d'approvisionnement initié par le Ministère des Ressources Minières et de l'Energie pour un programme d'urgence de 2 000 MW de production d'électricité).

En revanche, Eskom ne prendra pas en compte les capacités additionnelles disponibles dans des fermes solaires ou éoliennes, pour lequel un processus spécifique est déjà engagé par l'Independent Power Producer Office pour la fourniture de capacités additionnelles.

Source : <https://www.miningweekly.com/article/eskom-extends-bidding-deadline-for-short-term-power-purchase-scheme-2020-04-08>

Comair annule son projet d'acquisition des activités de Star Air

La compagnie sud-africaine Comair, qui opère British Airways (franchise) et Kulula en Afrique du Sud, a abandonné son projet d'acquisition des activités d'une autre compagnie locale Star Air (location d'appareils, charters, maintenance et cargo). La transaction devait porter sur 75 M ZAR, avec un accord de partage des profits plafonnés à 250 M ZAR et permettre à Comair de diversifier sa stratégie dans la location d'appareils et lui procurer de l'expertise et systèmes pour établir une base de maintenance lourde pour sa flotte de Boeing 737.

Comair, qui avait connu plusieurs départs d'administrateurs de son Conseil d'Administration fin 2019, avait indiqué en février dernier que le groupe avait connu ses premières pertes depuis sa création en 1946 sur un exercice de 6 mois à fin décembre 2019, avec une perte nette de 555,6 M ZAR, en raison :

- Du non-paiement par la compagnie nationale South African Airways (placée en plan de sauvetage commercial) d'échéances relatives à un accord de règlement d'un total de 1,1 Md ZAR en dédommagement de pratiques anti-concurrentielles entre 2011 et 2006 (incitations d'agents de voyage pour détourner des clients sur les vols de SAA). Un paiement initial de 389 M ZAR avait été effectué le 28 février 2019 et le reste devait l'être par échéances régulières jusqu'au 28 juillet 2022;
- Des coûts de maintenance plus élevés, en raison du passage de la maintenance de ses appareils de SAA Technical à Lufthansa Technik ;
- Le maintien au sol des Boeing 737 MAX 8, qu'avait commandés Comair.

Avec la crise du COVID-19 et la suppression des vols intérieurs et régionaux, la situation semble s'être encore aggravée, ce qui peut expliquer l'abandon du projet d'acquisition de Star Air. Comair devrait engager par ailleurs un mouvement de réduction de ses effectifs.

Source : <https://www.businesslive.co.za/bd/companies/transport-and-tourism/2020-04-03-comair-calls-off-acquisition-of-star-air-businesses/>

Icasa libère temporairement des fréquences pour les opérateurs de téléphonie pour faire face à la forte progression de la demande de services haut débit

Le 6 avril dernier, l'Independent Communications Authority of South Africa (ICASA) a libéré temporairement des fréquences du spectre pour permettre aux opérateurs de téléphonie sud-africains de faire face à la forte progression de la demande de services haut débit observés durant la crise du Covid-19, éviter ainsi la congestion du réseau et permettre également aux opérateurs de réduire les coûts d'accès. Les bandes de fréquences ainsi libérées sont les suivantes : 700MHz, 800MHz, 2300MHz, 2600MHz et 3500MHz. Les licenciés avaient jusqu'au 9 avril pour soumettre leurs demandes à Icasa. Les allocations temporaires accordées par Icasa ne seront valables que jusqu'au 30 novembre 2020. Elles ne préjugeront pas des allocations permanentes du spectre dont Icasa s'est engagé à finaliser le processus (sous forme d'enchères) avant décembre 2020, de même que l'assignation du spectre réservé au Wireless Open Access Network (WOAN) qui doit être finalisé en 2021. Par ailleurs, ICASA poursuit ses réflexions sur le déploiement des technologies 5G en liaison avec l'International Telecommunication Union (ITU).

Source : <https://www.icasa.org.za/news/2020/emergency-release-of-spectrum-to-meet-the-spike-in-broadband-services-demand-due-to-covid-19>

Le Department of Trade and Industry lance une consultation pour la fabrication locale de respirateurs artificiels (projet National Ventilator)

En liaison avec le Ministère de la Santé, le Ministère du Commerce et de l'Industrie sud-africain a lancé une consultation, le 3 avril dernier, pour développer une capacité de production nationale de 10 000 appareils de respiration artificielle non invasifs d'ici fin juin pour les patients en réanimation, avec capacité d'augmenter cette production à

50 000 unités ou plus si nécessaire. Ces matériels sont en effet en nombre insuffisant dans le pays (6 000, dont 2000 dans les hôpitaux publics et 4000 dans les hôpitaux privés) pour faire face à un fort développement éventuel de l'épidémie. Le Ministre Patel a mandaté le South African Radio Astronomy Observatory (SARAO), qui dépend de la National Research Foundation, de gérer ce processus compte tenu de son expérience acquise dans le développement de systèmes complexes comme le radiotélescope MeerKAT.

Source : http://www.thedti.gov.za/news2020/CFP_NVP.pdf
<https://www.businessinsider.co.za/south-africas-radio-astronomers-head-up-national-ventilator-manufacture-effort-2020-4>

Le secteur automobile en Afrique du Sud au service de la lutte contre le Covid-19

Après avoir suspendu la production de véhicules automobiles dans son usine d'assemblage automobile de Silverton à Pretoria (baisse de la demande sur les marchés étrangers et période de confinement), Ford a annoncé avoir engagé la fabrication de son premier lot de 57 000 écrans faciaux médicaux destinés au personnel médical et autres personnels essentiels, dans le souci de mettre son expertise et sa capacité de production au service de la lutte contre le Covid-19. Ford a pour objectif d'en fabriquer 500 000 unités sous réserve de la coopération de fournisseurs de composants et d'autres partenaires. Volkswagen SA aurait également annoncé son intention de fabriquer des écrans faciaux à usage similaire.

Source : <https://www.businesslive.co.za/bd/companies/industrials/2020-04-08-ford-southern-africa-to-make-medical-face-shields-to-fight-covid-19/>

Brèves agricoles

Les exportations de vin à nouveau autorisées

Durant le confinement le transport et la vente d'alcool sont interdits sur tout le territoire. Cette disposition interdisait de facto les exportations de vin en dehors du territoire sud-africain, alors que l'exportation représente la moitié de la production viticole sud-africaine. **Le secteur viticole sud-africain a donc fait part de ses difficultés au gouvernement sud-africain qui a autorisé la reprise des exportations tout en continuant à interdire le transport et la vente pour le marché intérieur.**

Source : www.fin24.com

L'activité des épiceries informelles autorisée

Au début du confinement, une incertitude régnait sur le fonctionnement des échoppes informelles de ventes alimentaires ainsi que de fruits et légumes. Elles restaient autorisées dans certaines municipalités, interdites dans d'autres. **Le gouvernement a confirmé que ces boutiques informelles pouvaient rester en activité sous réserve de demander une autorisation aux municipalités.** Dans les « townships », ces échoppes représentent près de 70 % des ventes alimentaires.

Source : www.farmersweekly.co.za

Brèves environnement / climat

'No more secrecy,' says Creecy, ordering disclosure of climate gas records from SA's Big Polluters

La ministre de l'Environnement, Barbara Creecy, a ordonné au DEFF de divulguer plus d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre de plusieurs des plus grandes entreprises polluantes de l'air du pays, notamment Eskom, Sasol et Arcelor Mittal.

Source : <https://www.dailymaverick.co.za/article/2020-04-09-no-more-secrecy-says-creecy-ordering-disclosure-of-climate-gas-records-from-sas-big-polluters/>

Killing the Holy Ghost: Inside the R145bn plan that would destroy the Limpopo River

L'article revient sur le projet de zone économique spéciale dédiée à la énergie et métallurgie, financée par les chinois dans le Nord du Limpopo.

Source : <https://www.dailymaverick.co.za/article/2020-04-01-killing-the-holy-ghost-inside-the-r145bn-plan-that-would-destroy-the-limpopo-river/>

#EarthCrimes – The dirty white elephant, Part Four: Caution, environmental hazard

Le projet de zone économique spéciale dédiée à la énergie et métallurgie, dans le Nord du Limpopo, est très critiqué par les ONG environnementales qui ont attiré l'attention de la ministre Creecy sur l'impact du projet sur la ressources en eau, la qualité de l'air et les émissions de gaz à effet de serre.

Source : <https://www.dailymaverick.co.za/article/2020-04-09-earthcrimes-the-dirty-white-elephant-part-four-caution-environmental-hazard/>

Minister Barbara Creecy leads distribution of interim relief food parcels to waste pickers in Gauteng

Pour faire face aux difficultés sociales des "pickers" ne pouvant plus travailler, la collecte des matières recyclables n'étant pas considérée comme un service essentiel durant le confinement, la ministre de l'environnement a organisé la distribution de colis alimentaires à leur destination.

Source : https://www.environment.gov.za/mediarelease/creecy_wastepickers_foodparceldistribution

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique pour l'Afrique Australe.

Clause de non-responsabilité

Le SER de Pretoria s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique Régional de Pretoria

Adresse : 250 Melk Street, Nieuw Muckleneuk, Pretoria / <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ZA>

Rédigées par : William Pecriaux ; Flora Boubour et Simon Lacoume

Revues par : Bertrand Furno